

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Langues vivantes étrangères : Espagnol

surligné

UE non compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5 sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	ES1B910C	Maîtriser et enseigner l'espagnol 3	10	72	
Obligatoire	ES1B9100	Approfondir les savoirs en espagnol 3	4	24	M.Gautreau
Obligatoire	ES1B9101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'espagnol 3	6	48	V. Lagrave
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. Bara
UE 0940	ES1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	E. Ranedo
UE 0950	ES1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. Bara et V. Lagrave
UE 0960	ES1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2EC9600	Anglais 2	2	18	F. Berlou
	M2EC9601	Espagnol 2			F. Berlou

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
Epreuve écrite en présentiel (durée 4h) consistant en une composition autour d'un sujet à partir de documents de différentes natures. Lauréats et non-lauréats	40% écrit
Présentation orale en binôme d'une durée de 10 mn d'une démarche d'accès au sens à partir de supports imposés, dans le cadre d'un projet final imposé. Lauréats et non lauréats.	60% oral
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Ecrit de 15 pages minimum : Présentation de la problématique assortie d'hypothèses formulées en prenant appui sur le stage ainsi que de l'expérimentation avec une bibliographie/sitographie	100% écrit
document de synthèse en rapport avec le stage : analyse à partir de deux situations concrètes (enseignement et vie scolaire) en lien avec les thématiques et ressources de l'UE. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage. Lauréats et non lauréats	écrit 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%

UE 1010	ES1B110C	Maîtriser et enseigner l'espagnol 4	10	72	
Obligatoire	ES1B1100	Approfondir les savoirs en espagnol 4	4	24	M.Gautreau
Obligatoire	ES1B1101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'espagnol 4	6	48	V. Lagrave
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. Bara
UE 1040	ES1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	E. Ranedo
UE 1050	ES1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. Bara et V. Lagrave
UE 1070	ES1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	V. Lagrave N. Ros D. Peytavi

Epreuve écrite en présentiel (durée 4h) consistant en une composition autour d'un sujet à partir de documents de différentes natures. Lauréats et non-lauréats	40% écrit
Création d'une séquence d'enseignement fictive au sein de laquelle une mise en œuvre de séance sera détaillée. Dossier à envoyer (non lauréats). Création d'une séquence d'enseignement menée en classe au sein de laquelle une mise en œuvre de séance sera détaillée. Dossier à envoyer (lauréats).	60% écrit
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Rédaction et dépôt du mémoire professionnel écrit + Soutenance du mémoire	50% écrit 50% oral
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
Dépôt d'un portfolio contenant des activités de classe mises en œuvre avec recours aux outils numériques	100% écrit

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.